



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Site ESPE - Auxerre

Jeudi 1er mars 2018 - 18h

Membres présents: 8 + 7 pouvoirs totalisant 1 033 voix: *Cf feuille de présence et pouvoirs*

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Jouanin (animatrice pédagogique OCCE) et Samantha Goncalves Do Rio (trésorière FRANCAS de l'Yonne).

Personne(s) excusée(s) : Philippe Pierron (directeur ESPE), Olivier Ingrao (inspecteur ASH), Claude Grosset (membre du conseil d'administration), Magali Massé (membre du conseil d'administration), Virginie Mattéoni (mandataire de l'élémentaire à Neuvy-Sautour), Sylvie Béziat (mandataire de la primaire à Parly), Nathalie Maniey (secrétaire du conseil d'administration).

La première assemblée générale convoquée le 6 février 2018 n'a pu se tenir, faute de quorum. Elle se tient, ce jour, quel que soit le nombre de mandataires présents ou représentés.

Ordre du jour:

- Présentation du rapport d'activité 2016-2017
- Projet d'activité 2018-2019
- Bilan financier 2016-2017
- Projet de budget 2018-2019
- Questions diverses
- Élection au conseil d'administration départemental

En préambule, le Président fait part de son optimisme quant aux formations retenues par l'Inspection académique au plan départemental et au placement financier de la mutualisation des comptes au Crédit Agricole.

L'assemblée générale est déclarée ouverte.

1. **Présentation du rapport d'activité 2016-2017** *Cf Annexe 1*

Le rapport d'activité est présenté à l'assemblée et précise le nombre de classes participantes aux différents projets soutenus sur le département : les projets Théâ, Etamine, Apprendre en jardinant.

L'événement « Village des droits » organisé en partenariat avec les Francas qui s'est déroulé pour la première fois en novembre 2016 et qui a accueilli 458 enfants dont 329 scolaires, 26 périscolaires et 98 enfants en temps de loisirs extrascolaires.

Le stage régional « Communication non violente » qui s'est passé à Armeau du 18 au 21 avril 2017 a réuni 9 enseignants icaunais sur un total de 19 participants.

3 classes (51 participants) ont bénéficié de l'intervention de l'animatrice départementale sur la découverte et pratique de jeux coopératifs.

L'OCCE reste partenaire de l'Agence Eau Seine Normandie, 70 classes d'eau ont eu lieu. Quelques subventions de la part du Conseil Départemental et Régional ont été versées aux coopératives scolaires en fonction des actions menées.

Interne OCCE sur le cahier de comptabilité informatisé compte 9 participants bénévoles. Enfin, une formation a été retenue au plan départemental de l'Inspection Académique parmi les propositions faites : « Le conseil d'enfants : un dispositif d'éducation à la démocratie participative ». Il y a eu 10 enseignants inscrits sur une journée.

Le bilan est complété par les activités des coopératives scolaires, via un diaporama analysant les comptes rendus d'activités reçus. Cette analyse fait ressortir les mêmes éléments: l'OCCE demeure avant tout un service pour le fonctionnement comptable et juridique des coopératives avant d'être reconnu comme mouvement pédagogique.

Soumis au vote, le rapport d'activité 2016-2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Présentation du projet d'activité 2018-2019 *Cf Annexe 2*

Le projet d'activité 2018-2019 s'appuie sur celui déjà existant. Un nouveau projet a été ajouté : les défi'coops de la rentrée 2018. Lancement rentrée 2018 des défi'coops cycle 1, 2 et 3 envoyés par courriel chaque lundi du mois de septembre. Une information, à ce sujet, sera faite lors du bulletin de fin d'année scolaire.

Sollicité par l'Inspection Académique pour des interventions dans la formation des directeurs et des chargés d'école sur la gestion de l'argent à l'école et pour des formations continues proposées au plan départemental aux enseignants, l'association renouvelle ses propositions de formations pour 2018-2019 :

- Le conseil d'enfants : un dispositif d'éducation à la démocratie participative
- Des jeux coopératifs pour améliorer le climat de classe
- Les émotions en maternelle : reconnaissance et expression
- Mandataires de coopératives scolaires

A cela s'ajoute une nouvelle formation :

- Des techniques d'animation pour enrichir l'enseignement

L'association souhaiterait également avoir un stand OCCE lors de la pré-rentrée à l'ESPE. Une demande sera faite auprès du directeur de l'ESPE.

Renouvellement du rallye mathématiques Bourgogne-Franche-Comté et du village des droits 2018 organisé en partenariat avec les Francas de l'Yonne.

Soumis au vote, le projet d'activité 2018-2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation du bilan financier 2016-2017 *Cf Annexe 3*

Le Président expose qu'après l'examen des comptes de l'association départementale clos le 31 août 2017, l'exercice 2016-2017 est excédentaire de 297 euros mais les fonds propres sont à - 15754 euros.

Les charges les plus importantes sont les cotisations fédérales et les salaires, y compris les charges sociales, de la secrétaire administrative. Celle-ci a néanmoins accepté de passer sur un 80 % de temps de travail. Les aides aux projets sont limitées jusqu'à ce que l'association retrouve un fonds associatif raisonnable. Des efforts sont poursuivis dans les dépenses de frais postaux. Les produits de placement liés à la mutualisation commencent à rapporter.

Soumis au vote, le bilan financier 2016-2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Présentation du projet de budget 2018-2019 Cf Annexe 4

Conformément à l'engagement de l'OCCE de l'Yonne de revenir à l'équilibre budgétaire grâce à une série de mesures prises lors du CA du 10 décembre 2015, le projet de budget continue de répondre à cette exigence. Les aides aux projets sont, une fois de plus, limitées à Théâ et Apprendre en jardinant.

La cotisation 2018-2019 n'augmente pas et reste à 2,04 € par coopérateurs.

Suivant les conseils du commissaire aux comptes et du trésorier national de la Fédération OCCE, l'association prévoit de remonter le fonds associatif en priorité (+ 8100 €). Les produits devraient être en augmentation avec la signature de la prochaine convention avec l'Agence Eau Seine Normandie, l'association OCCE percevra non plus 2% du montant total des subventions mais 20% pour traitement des dossiers et nouveau statut de structure relais dans le département. En plus les placements en dépôts à terme dont les intérêts sont progressifs.

Le projet de budget 2018-2019 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui l'adopte à l'unanimité.

5. Nouveaux statuts de l'association départementale Cf Annexe 5

Soumis au vote lors de l'Assemblée Générale de la Fédération OCCE à Collonges La Rouge en mai 2017, les nouveaux statuts des associations départementales et régionales sont adoptés à la majorité.

L'association OCCE de l'Yonne présente donc ses nouveaux statuts lors de son assemblée générale et les soumet au vote.

Les modifications des statuts proposées à l'assemblée concernent 4 domaines :

1- Il s'agit dans une perspective d'élargissement de reconnaître en droit la possibilité pour les salariés de faire partie du conseil d'administration.

2- Les animateurs pourraient devenir éligibles dans la limite d'1/4 des membres sans pouvoir occuper de fonction au bureau.

3- La proposition d'une absence de procédure automatique de substitution contraignante du conseil d'administration départemental en cas de carence de membres ou autres, au bénéfice de la mise en place de différentes solutions d'aides solidaires aux différentes échelles du mouvement avec des modalités variables selon le cas qui se présente.

4- Désormais, une comptabilité agréant les comptes du siège départemental et ceux de toutes les coopératives d'une association départementale est nécessaire. Il s'agit, à la demande des commissaires aux comptes, de se mettre en conformité avec les règles comptables qui sont déjà celles de la Fédération.

Les nouveaux statuts de l'association départementale, présentés aux membres présents, sont approuvés à l'unanimité.

6. Questions diverses Néant

7. Election au conseil d'administration départemental

Magali MASSÉ, par l'envoi d'un courriel, annonce sa démission du conseil d'administration par manque de disponibilité (Cf annexe 6). Céline COLIN, par courriel, fait également part de sa démission suite à une situation familiale compliquée et par manque de temps (Cf annexe 7).

2 membres sont renouvelables pour 3 ans :

Catherine BARON et Gérard PILLUT qui demandent le renouvellement de leur mandat (*Cf annexe 8 et 9*).

12 postes sont à pourvoir pour 3 ans : Aucun nouveau candidat au conseil d'administration.

L'assemblée générale vote à l'unanimité le renouvellement des 2 membres sortants au conseil d'administration départemental.

L'effectif du conseil d'administration départemental est porté à 10 membres (*Cf annexe 10 et 11*).

Le prochain conseil d'administration du jeudi 17 mai 2018 élira le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 19h45.

Le Président,
Patrice SONNET



L'animatrice départementale et
secrétaire de séance non désignée,
Delphine JOUANIN



L'administrateur,
Catherine BARON

